

BO LE VIGAN

**POUR AFFICHAGE****COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX**

Commune de : ARPHY

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de notre clientèle, nous réalisons des travaux sur le réseau électrique qui vous alimente qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

***Rappel :***

*Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité. Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous devez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.*

**Horaires des coupures :**

mercredi 13 novembre 2024  
de 09h00 à 11h00

**Quartiers ou lieux-dits :**

N1 MOULIN D ARPHY  
RTE GALARY  
ROUTE DE GALARY  
N5 LA MATTE  
LE VILLAGE  
HAMEAU DE BIONS  
LIEU DIT FONTAINEBLEAU  
LA COSTE  
TREPADOU  
MAS QUAYROL  
BOURG  
LE MONNA  
LES CAMPS  
rue PRINCIPALE  
N3, N10 LE FESQ  
HAMEAU D ARPHY  
RTE DE GALARY  
LA BORIE  
BIONS



LES PLANTIERS

LA FABREGUE

LIEU DIT GALARY

2, 16 ROUTE DE PRACOUSTAL

HAMEAU LE GRAVAS

2 ROUTE DE BIONS

LE POUJOL

LA CARRIERE

VAL D ARPHY

HAMEAU DE GALARY

10, N5 LES MOLIERES

HAMEAU

DE

PRATCOUSTAL

N/Réf. : BO LE VIGAN  
245 T 19710  
Objet : Coupure d'électricité pour travaux  
Motif : Elagage à proximité du réseau électrique

Madame, Monsieur le Maire  
MAIRIE

842762 8937 4393 1/2 12  
30120 ARPHY



Le 02/10/2024

Madame, Monsieur,

Les services de la mairie, les entreprises et les habitants de votre commune utilisent quotidiennement l'électricité pour leurs activités professionnelles et personnelles. C'est pourquoi Enedis travaille chaque jour sur les réseaux électriques, pour les rendre plus performants, accueillir les nouveaux raccordements, éviter les pannes et intégrer les productions d'énergie renouvelable.

Dans la mesure du possible, nous effectuons ces travaux sans interrompre l'alimentation électrique de nos clients. Cependant une coupure est parfois nécessaire pour la réalisation de certains actes techniques. Ce sera le cas pour des prochains travaux que nous allons réaliser sur le réseau électrique qui alimente une partie du territoire de votre commune.

Aussi, nous sommes conduits à programmer des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de la commune :

**mercredi 13 novembre 2024 entre 09h00 et 11h00**

Vous trouverez en pièce jointe une note d'information précisant les horaires de coupure et les lieux concernés, que nous vous remercions de bien vouloir porter à l'affichage.

En parallèle nous informons directement l'ensemble des particuliers et professionnels de votre commune qui seront touchés par la coupure.

Votre interlocuteur Enedis pour cette coupure : Jeremy CLET  
laro-serviceclients@enedis.fr 0970831970

Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre pour réduire autant que possible les perturbations liées à ces travaux.

Pour suivre l'évolution de cette coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site [enedis.fr/panne-et-interruption](https://enedis.fr/panne-et-interruption) en flashant le QR CODE en bas de la première page de ce courrier. Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Le jour des travaux, si vous avez besoin d'information complémentaire, vous pourrez nous joindre au numéro de téléphone de dépannage réservé aux collectivités locales : 0 811 010 212 (service 0,05€/appel).

Souhaitant que cette information préalable permette à chacun de s'organiser au mieux, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Le Chef d'Agence,  
M. Samuel Chauviere

Rappel :

*Notre personnel et nos prestataires travaillent sur le réseau électrique afin d'assurer la qualité et la continuité du service public de la distribution d'électricité.*

*Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous deviez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire de couper votre disjoncteur général Enedis en le positionnant sur 0.*